



**CENTRE EUROPÉEN DE
RECHERCHE ET
D'INFORMATION SUR LE
FRÉRISME**

24 NOVEMBRE 2024

Le nouveau Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme constitue une avancée dans l'étude et l'analyse des mouvements de pensée contemporains. Il rassemble chercheurs et experts européens pour analyser le frérisme, ses origines, ses alliances et son impact sociopolitique.

Le CERIF éclaire les politiques publiques, tout en diffusant des connaissances par des publications et des conférences.



58 rue de Monceau CS 48756 75380 Paris Cedex 08



<https://www.cerif.eu/>



contact@cerif.eu



+33 6 10 71 86 71

Le CERIF

Le frérisme, forme d'islamisme légaliste adaptée aux sociétés sécularisées, avance par influence, entrisme et subversion, sans recours direct à la violence. Face à cette menace subtile mais profonde, le Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme (CERIF), fondé en 2024, se donne pour mission de promouvoir des recherches rigoureuses sur ce sujet et de sensibiliser les acteurs publics, privés et associatifs aux risques qu'elle fait peser sur nos démocraties.

Mais le CERIF ne s'arrête pas au constat. Il se distingue par sa double ambition : d'une part, être un centre d'excellence en matière de recherche sur les islamismes légalistes, et d'autre part, offrir une expertise opérationnelle à ceux qui, dans des secteurs aussi variés que l'éducation, la défense, la justice, la culture, le sport ou les médias, sont confrontés aux effets de ces mouvances. Les experts du carnet d'adresses du CERIF se mettent à la disposition de ceux - organisations publiques, privées ou associatives - qui souhaitent bénéficier de leur savoir-faire et de leurs compétences pour répondre aux défis posés par ce phénomène.



Une première Conférence internationale sur les islamismes en Europe a été coorganisée en mai 2024 avec le Conseil Régional d'Île-de-France et la Fondation Konrad Adenauer. Elle a rassemblé des experts de renommée mondiale.

Une deuxième conférence se tiendra à Copenhague en 2025, dans la continuité de cet engagement.



<https://cerif.eu>

À qui s'adresse le CERIF ?

Le CERIF, association à but non lucratif, s'adresse à une grande diversité d'acteurs : petites, moyennes et grandes entreprises, publiques ou privées, dans tous les secteurs (transport, santé, social, industrie, etc.). Administrations publiques, partis politiques, ONG, ministères. Associations œuvrant dans divers domaines d'intérêt public. Établissements publics ou privés, de l'école à l'université. Universitaires, observatoires, groupes de réflexion, et étudiants. Toute personne intéressée par les enjeux sociétaux.

Les missions

Recherche et développement

- Initiation et conduite de recherches sur les islamismes en Europe
- Observatoire stratégique pour la veille continue des tendances et des enjeux

Mise en relation avec des experts

- Facilitation de la mise en relation entre organisations et experts accrédités (juristes, sociologues, islamologues, etc.) des secteurs privé, public, associatif et institutionnel.
- Accompagnement des organisations dans la recherche de ressources adaptées pour répondre à leurs besoins spécifiques en matière de conseil ou de formation.

Engagement scientifique et public

- Participation à des programmes académiques, incluant des modules thématiques spécialisés (ex. Diplômes Universitaires).
- Organisation de colloques et séminaires scientifiques en France et à l'international.
- Contribution au débat public sur des sujets liés à l'islamisme légaliste et ses impacts.

Publications et ressources

- Fond documentaire accessible sur internet au public
- Diffusion de kits de formation
- Élaboration de guides pratiques
- Rédaction d'articles scientifiques
- Production de contenus multimédias (vidéos, podcasts) accessible au public.



Focus - Un réseau d'experts pour lutter contre l'entrisme dans les organisations

Grâce à des séances de dépistage et d'analyse sur place, les experts présentés par le CERIF pourront aider à évaluer le niveau d'influence auquel une organisation est exposée et à distinguer les revendications religieuses légitimes des revendications à risque. Un diagnostic confidentiel pourra être proposé par les experts indépendants, suivi de conseils, formations ou accompagnement des équipes pour remédier aux problématiques identifiées. Le CERIF assure également un suivi régulier avec des réunions de retour d'expérience, enrichissant ainsi ses activités de recherche tout en garantissant la confidentialité des données. Le CERIF contribue à renforcer la résilience des organisations face aux défis posés par l'entrisme.

Comment soutenir le CERIF ?

Le CERIF fonctionne grâce à des dons désintéressés.

En tant qu'association d'intérêt général, il permet à ceux qui le soutiennent de bénéficier d'avantages fiscaux. :

Pour les particuliers : 66 % des sommes versées sont déductibles, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises : 60 % des sommes versées (40 % au-delà de 2M€) sont déductibles dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ du chiffre d'affaires, si ce montant est plus élevé.

Pour faire un don cliquez ci-dessous (ou contactez contact@cerif.eu)
vous recevrez un justificatif permettant de défiscaliser.



58 rue de Monceau CS 48756 75380 Paris Cedex 08



<https://www.cerif.eu/>



contact@cerif.eu



+33 6 10 71 86 71



Faire un don défiscalisé

Florence Bergeaud-Blackler est docteur en anthropologie et chargée de recherche au CNRS (HDR). Depuis trente ans, elle s'intéresse aux normativités islamiques dans les sociétés sécularisées, au salafisme et aux réseaux islamistes et fréristes en Europe. Elle est l'auteur de plusieurs dizaines d'articles et ouvrages académiques dont *Le marché halal ou l'invention d'une tradition* (Seuil, 2017) et *Le Frérisme et ses réseaux, l'enquête* (Odile Jacob, 2023) traduit en plusieurs langues. Consultante pour des organisations publiques et privées, elle donne régulièrement des conférences en France et en Europe. Elle est également membre du Comité stratégique du Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure, Paris (CRSI). En 2024, elle a été nommée au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

*Le CERIF est accompagné par le cabinet AKLEA, cabinet d'affaires français pluridisciplinaires implanté sur 2 sites - Paris et Lyon - et appartenant à un réseau international de cabinets d'avocats Law Firm Alliance. Le cabinet emploie 50 collaborateurs, dont 21 salariés, 9 associés, 20 collaborateurs avocats. Et d'une assistante exécutive : Elodie Poncet

Le mot de la présidente
Dr. Florence Bergeaud-Blackler

J'ai initié en 2024 le Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme sur la base d'un constat : il n'existe pas aujourd'hui de centre ressource accessible au public qui informe de façon objective et pédagogique sur le frérisme.

Mais qu'est-ce que le frérisme ? Il peut se définir comme un islamisme, un islam politique et fondamentaliste qui ne doit pas être confondu avec l'Islam comme ensemble de traditions religieuses évolutives au cours du temps et à travers l'espace. Né au début du XX^e impulsé par la confrérie des Frères musulmans, il s'est adapté à tous les milieux et y a déployé sa vision, son identité, son "plan"^{}, avec comme objectif de transformer les sociétés, faisant de sa lecture singulière de l'islam non seulement une religion, mais un mode de vie.*

Ses règles, ses valeurs, ses principes, tirés des textes traditionnels de l'islam doivent être appliqués pour régir l'ensemble des activités des fidèles. Ainsi, le frérisme aspire à une désécularisation de nos sociétés et travaille à l'imposer dans de nombreux secteurs de la société en utilisant des méthodes d'entrisme, d'influence et de subversion utilisant les canaux de la culture, du droit, et de l'économie. Sa contestation de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, de ses principes de liberté et d'égalité, notamment de l'égalité homme femme agit jusque dans l'entreprise, dans les activités scolaires et périscolaires, sportives etc. Ce mouvement agit dans le cadre de la loi grâce à ses nombreux influenceurs et avocats. La réponse à donner n'est pas sécuritaire comme celle opposée au forme violente comme le djihadisme, elle est d'ordre intellectuel.

Le but du CERIF est de promouvoir des recherches, d'informer sur l'idéologie diffusée par ces différents mouvements islamistes légalistes dans les démocraties sécularisées, de mettre en lien des experts avec des partenaires privés et publics qui souhaitent bénéficier d'information, de conseil et de formation. Il contribue au débat public en proposant des analyses et en apportant des propositions opérationnelles concrètes.

Le chemin qui nous attend est ambitieux, mais il est nécessaire. Ensemble, nous avons la responsabilité de protéger les valeurs démocratiques - laïcité, égalité homme-femme - qui nous sont chères tout en assurant une réponse adaptée, scientifique et opérationnelle aux enjeux de notre temps."

**FBB Le frérisme et ses réseaux (Odile Jacob, 2023))*



<https://www.cerif.eu/>



contact@cerif.eu